

Je m'accroche!!!



Guide des aides pour réussir à l'école primaire

Édition 2012

En associant
leurs parents
tous les enfants
peuvent réussir



Sommaire

- 3 Édito
- 4 Les principaux signes du décrochage scolaire
- 5 Pourquoi un enfant peut-il rencontrer des difficultés à l'école ?

À l'école :

- 7 L'enseignant de la classe
- 8 Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté)
- 9 Les représentants des parents d'élèves
- 10 La Promotion de la santé en faveur des élèves
- 11 L'Accueil de Loisirs Associé à l'École : L'ALAE

À côté de l'école :

- 12 Méli- Mélo : l'Accueil de loisirs du quartier Nord
- 13 Le Dispositif de Réussite Educative : DRE
- 14 Le Point Parents
- 15 L'École des Parents et des Éducateurs : l'EPE 65
- 16 La Maison Départementale de la Solidarité : la MDS St-Exupéry
- 17 La Caisse d'Allocations Familiales : la CAF
- 18 La Gestion Urbaine de Proximité : la GUP

- 19 Annuaire


Édito

« Bien apprendre pour bien grandir et bien vivre ensemble ! »

L'éducation n'est jamais l'affaire d'une seule personne, mais celle d'une équipe, d'une communauté qui se fait confiance, qui croit en l'enfant et qui avance ensemble.

Ce document est un guide pour vous permettre de mieux connaître les personnes qui agissent ensemble à l'École et sur le quartier Laubadère pour accompagner les élèves dans leur scolarité. Vous y découvrirez leur rôle et leurs actions dans l'accompagnement des jeunes et de leur famille ainsi que le lieu et les coordonnées où vous pouvez les contacter.

Dans chaque famille, chaque enfant est un bien précieux, unique. Sa réussite scolaire, une préoccupation pour tous les parents. Ce guide leur sera, j'espère, d'une grande utilité.



G. Craspay

G. Craspay
Adjoint au Maire - Ville de Tarbes

Ce projet partenarial innovant nous permettra, sans aucun doute, de prévenir le décrochage scolaire en travaillant ensemble pour la réussite de tous vos enfants et de tous nos élèves.



V. Meissonnier
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Circonscription de Tarbes Ouest

Les principaux signes du décrochage scolaire



Pourquoi un enfant peut-il rencontrer des difficultés à l'école?

Chaque enfant est unique. Chacun avance à son rythme. Sur le chemin qui mène à l'âge adulte, il peut rencontrer des difficultés de tous ordres :



Parfois ces incidents de parcours peuvent le toucher dans sa scolarité. Ce n'est pas une fatalité. Il n'est jamais trop tard pour l'aider. A tout moment, un soutien peut lui être proposé. L'union des parents et des professionnels est alors indispensable.

Ensemble nous pouvons l'aider!



**Vous n'êtes pas seul... proche de
vous une aide est possible,
des personnes sont là.**

**Ce guide vous présente quelques
pistes pour agir ensemble..**

À l'école : **L'enseignant de la classe**

Son rôle - Ses actions :

- Bilan sur l'avancement de l'élève dans ses apprentissages scolaires : ses réussites, ses difficultés.
- Analyse des difficultés et de leurs origines, si nécessaire et si possible avec les enseignants spécialisés du RASED, le médecin et l'infirmière scolaires et les partenaires.
- Écoute et échange avec les parents et l'élève pour définir le projet d'aide.
- Proposition d'un programme personnalisé de réussite éducative (projet d'aide) s'appuyant sur ce que l'élève sait faire : aides sur le temps scolaire coordonnées avec les aides proposées par les structures partenaires.
- Orientation des parents, avec leur accord, vers une structure partenaire proposant un accompagnement parental (Point Parents, DRE, Conseil Général- MDS...).

Comment le contacter ?

S'adresser en premier lieu à l'enseignant(e) de la classe.
En cas d'absence de l'enseignant(e) et urgence,
s'adresser à la direction de l'école.

À l'école :

Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté)

Son rôle - Ses actions :

Les enseignants du RASED sont des enseignants spécialisés dans la prise en charge de l'élève en difficulté. Ils aident à prévenir et à remédier à la difficulté scolaire.

- Avec l'élève, sur le temps scolaire :
 - Rétablir le désir d'apprendre.
 - Apprendre à apprendre.
 - Comprendre et maîtriser les techniques.
- Avec les parents :

Ecoute, connaissance et compréhension de ce qu'est un enfant, aide et conseil dans le domaine de la scolarité de l'enfant.
- Avec l'enseignant de l'élève :

Analyse de la difficulté, proposition d'aide à mettre en place dans l'école et hors de l'école.

Comment le contacter ?

S'adresser à l'enseignant de la classe ou à la direction.
Possibilité de téléphoner directement au RASED :
Tél. : 05.62.37.53.73 ou 05.62.36.86.44

À l'école :

Les représentants des parents d'élèves

Son rôle - Ses actions :

Les parents d'élèves élus sont membres du conseil d'école. Ils participent aux décisions. Ils aident les autres parents.

Le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Adopte le projet d'école.
- Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.
- Peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire.

Comment en bénéficier ?

Les noms et coordonnées des représentants des parents d'élèves élus pour l'année scolaire sont affichés à l'école. Sinon, s'adresser à la direction de l'école pour les obtenir.

À l'école :

La promotion de la santé en faveur des élèves

Son rôle - Ses actions :

L'infirmière scolaire :

Elle participe à la réussite des élèves en leur apportant accueil, écoute et soins :

- Suivi individuel de la santé des élèves.
- Éducation à la santé individuelle et collective.
- Dépistage et aide à la mise en place d'accompagnement de soin.

Le médecin scolaire :

Il a une mission de santé publique en direction des enfants ou adolescents scolarisés, d'accueil et d'écoute des parents et de conseil technique auprès de la communauté éducative :

- Réalisation des bilans médicaux.
- Mise en place et suivi des Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour les élèves souffrant de maladies chroniques.
- Protection de l'enfance.
- Aménagements scolaires de l'enfant handicapé.
- Visite médicale en cas de projet d'orientation professionnelle (repérage d'éventuelles incapacités d'utilisation de machines).

Comment en bénéficier ?

Contactez directement l'infirmière scolaire au collège Paul Eluard.
Tél. : 05.62.38.96.96

Pour rencontrer le médecin scolaire, laissez vos coordonnées à l'accueil du collège. Le médecin vous contactera dès que possible.

À l'école :

L'Accueil de loisirs associé à l'école: L'ALAE

Son rôle - Ses actions :

Organiser les temps péri-scolaires, dans le cadre du Projet Educatif Local de la Ville de Tarbes pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans.

L'ALAE met en œuvre des actions éducatives sur tous les temps, notamment le soir où l'accueil de loisirs organise dans l'école élémentaire « un espace temps » collectif permettant aux enfants de réaliser tout ou partie de leurs devoirs avec le soutien des animateurs et des camarades (relation d'entraide). Les équipes d'animateurs peuvent agir en repérage de certaines difficultés scolaires ou comportementales pour aider les familles à mieux les appréhender.

Les équipes peuvent aussi agir comme relais ponctuel entre des familles et l'école lorsque le besoin se présente et s'ils en émettent le besoin.

Comment le contacter ?

- À l'école de votre enfant : rencontrer la personne responsable de l'ALAE.

- À la Mairie de Tarbes-Pôle Animation du service Éducation
Rue André Breyer, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30
Mél : pel.enfance@mairie-tarbes.fr

À côté de l'école:

L'accueil de loisirs du quartier Nord: Méli- Mélo

Son rôle - Ses actions :

Un service public d'accueil et de loisirs pour enfants au service des parents.

Une équipe d'animation à l'écoute de l'enfant et de leur famille.

Des animations éducatives originales où ils peuvent réinvestir les apprentissages fondamentaux et développer des compétences transversales.

Une ouverture sur les animations culturelles, sportives liées à la programmation locale.

En tant qu'acteurs éducatifs, les équipes contribuent dans le quotidien des enfants à l'accompagnement vers l'autonomie, l'acquisition de compétences nouvelles et avec l'appui de l'école au repérage des situations à risques ou des enfants décrocheurs.

La plupart du temps, les animateurs de l'accueil de loisirs Méli-Mélo travaillent aussi à l'ALAE de l'école de votre enfant. Ceci permet aux enfants et aux animateurs de bien se connaître.

Comment le contacter ?

À la Mairie de Tarbes-Pôle Animation du service Éducation
Rue André Breyer, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30
Mél : pel.enfance@mairie-tarbes.fr

À côté de l'école:

Le dispositif de réussite éducative: Le DRE

Impulser par l'Etat et mis en œuvre par la Ville de Tarbes, ce dispositif apporte une aide concrète et individuelle hors temps scolaire pour offrir toutes ses chances à l'enfant, en complément de l'école.

Son rôle - Ses actions :

Aider, accompagner un élève en difficulté scolaire et/ou sociale et/ou culturelle et/ou familiale et/ou de santé.

Mettre le jeune au cœur de son projet de réussite éducative ; le valoriser, l'encourager.

Entrer en lien avec les parents les plus éloignés de l'école, établir un climat de confiance pour le connaître et le reconnaître en tant que premier éducateur de son enfant.

Après un diagnostic partagé, co-construire avec les parents et le jeune en difficulté un parcours éducatif mobilisant un partenariat riche, réactif et inventif, à même de coopérer dans tous les champs de l'environnement social, familial, scolaire, sanitaire et culturel de la famille (soutien scolaire, accès aux soins, aux loisirs, aux sports, ouverture culturelle, etc.)

Médiation entre les parents – école - institutions.

Comment en bénéficier ?

Soit demander l'aide du DRE à l'école où est scolarisé votre enfant (auprès du directeur ou de l'enseignant).

Soit s'adresser directement à la coordinatrice du DRE, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Mairie de Tarbes

Tél. : 06.24.96.53.54

Mel : coordonnateur.dre@mairie-tarbes.fr

À côté de l'école:

Le Point Parents

Son rôle - Ses actions:

Le Point Parents est à l'origine une structure où se rencontrent différentes cultures. Il part du principe qu'«En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir».

Dans un espace neutre et convivial, le Point Parents propose des temps d'échange, de formation et d'initiative des parents.

Il repose sur un double partenariat: faire AVEC les parents et AVEC les associations, institutions locales.

En autres :

- Des ateliers « apprentissage de la langue française » et connaissance des institutions ;
- Des ateliers artistiques, culturels, de loisirs parents/enfants ou sportifs ;
- Des rencontres/débats sur des thèmes choisis par les parents ;
- Des permanences dans leurs locaux et sur le site du collège Paul Eluard ;
- Un atelier relais CNED pour les élèves qui suivent une scolarité à distance.

Comment en bénéficier ?

Tous les parents ayant un enfant en âge d'être scolarisé et habitant le quartier Nord de Tarbes peuvent en bénéficier. Pour cela, vous pouvez rencontrer la médiatrice sociale. Elle vous accueille pendant les heures d'ouverture. Vous pouvez aussi téléphoner au 05.62.55.12.89 ou envoyer un mel à l'adresse: pointparents.nord@mairie-tarbes.fr. N'hésitez pas à laisser un message.

Deux antennes sont à votre disposition :

- Une antenne permanente au 26 bd de l'Armagnac, quartier Laubadère, Tarbes.
- Une antenne au collège Paul Eluard

À côté de l'école:

L'École des Parents et des Éducateurs : l'EPE 65

Son rôle - Ses actions:

Le soutien à la parentalité.

Auprès des familles et des jeunes :

- Groupes d'échanges au siège de l'association, sur diverses problématiques liées à la parentalité : le « Café des Parents ».
- Entretiens personnalisés de soutien à la parentalité avec une psychologue.
- Conférences sur les thèmes en lien avec la parentalité.

Auprès des enseignants, des animateurs sociaux et éducateurs :

- Groupes d'échanges entre professionnels.
- Interventions dans les établissements scolaires : groupes d'échanges entre jeunes.
- Formations et actions sur l'accompagnement à la parentalité.
- Analyses de pratiques.

Comment en bénéficier ?

Contactez directement l'association. Permanence le mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Tél. : 05.62.51.25.93

Mél : ecoledesparents65@gmail.com, epe65@wanadoo.fr

À côté de l'école:

La Maison Départementale de la Solidarité: la MDS Saint-Exupéry

La Maison Départementale de la Solidarité Saint-Exupéry est un service du Conseil Général des Hautes-Pyrénées situé sur le quartier Laubadère.

Son rôle - Ses actions:

Il s'agit d'apporter aide et conseil dans le domaine de l'enfance et de la famille:

- L'assistant socio-éducatif développe des actions de prévention et d'éducation en direction des enfants et des adolescents en lien avec leur famille.
- Il leur apporte aide, soutien et conseil.
- Il peut mettre en place des mesures d'aide éducative à domicile (intervention soutenue sur un temps et avec des objectifs précis).
- Il travaille avec le jeune sur les repères éducatifs et sa relation avec ses parents.

Comment en bénéficier?

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

S'adresser à :

- l'accueil de la Maison Départementale de la Solidarité Saint-Exupéry
- Tél.: 05.62.53.19.80

À côté de l'école:

La Caisse d'Allocations Familiales: la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales soutient les familles dans l'exercice de leur fonction parentale.

Ses actions:

- Co-financer les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui facilitent l'accès aux savoirs et à la culture, valorisent les acquis et renforcent l'autonomie des enfants et des jeunes.
- Gérer le centre social « Arc en Soleil » qui propose des animations collectives et de l'accueil individuel. Les parents peuvent avoir accès aux droits CAF, être accompagnés dans leurs choix quotidiens, développer leurs savoirs faire, échanger...

Comment en bénéficier?

Vous pouvez vous renseigner sur:

- le CLAS auprès de la Mairie de Tarbes
- les services et activités du centre social « Arc en soleil » en vous rendant sur place Boulevard Garigliano ou en téléphonant au 05-62-53-11-11

À côté de l'école:

La Gestion Urbaine de Proximité: la GUP

Son rôle:

La gestion urbaine de proximité est un service de La Communauté d'agglomération LE GRAND TARBES.

Actions réalisées:

La GUP s'exerce dans le cadre de l'Opération de Rénovation Urbaine (ORU) du quartier nord de Tarbes qui a profondément changé le quartier dans ses dimensions urbaines et sociales. La Gestion Urbaine de Proximité a un rôle de veille et de réactivité sur des dysfonctionnements constatés. Elle a aussi un rôle de valorisation du quartier et la refonte d'une identité de quartier post ORU.

La GUP participe au réseau d'acteurs du quartier. C'est aussi un élément facilitateur par sa position transversale. Elle permet le déploiement de moyens pour améliorer la vie des habitants au quotidien.

Plateforme où convergent l'information et les projets, la GUP assure la circulation des informations et la mise en réseau des partenaires.

Qui contacter?

LE GRAND TARBES- Service Gestion Urbaine de Proximité
Tél. : 05.62.53.34.42

Annuaire



Direction académique des Hautes- Pyrénées 13 rue Georges Magnoac - BP 11630- 65016 TARBES CEDEX
Tél. : 05.67.76.56.65
Mél: ce.ia65@ac-toulouse.fr



École Jules Verne, 5 Bd Garigliano- Tarbes
Tel: 05 62 36 56 18

École Jean- Jacques Rousseau, Place de la Providence- Tarbes
Tel: 05.62.36.68.05

Mairie de Tarbes



- Service Education- Pôle animation
Rue André Breyer Tel : 05 62 44 10 49
Mél: pel.enfance@mairie-tarbes.fr



- Service Jeunesse vie citoyenne
3 rue Colomès de Juillan Tel: 05.62.93.22.12
Mél : jeunesseviecitoyenne@mairie-tarbes.fr



- Dispositif de Réussite Educative Bâtiment Pyrène,
29 bis rue G.Clemenceau Tél. : 06.24.96.53.54
Mél : coordonnateur.dre@mairie-tarbes.fr



Conseil Général 65 - Maison Départementale de la Solidarité
Saint-Exupéry
8 rue du Comminges 65000 TARBES - Tél. : 05.62.53.19.80



École des parents et des Éducateurs
Centre social Henry IV, 15 rue Bernard Palissy 65000
Tél. : 05.62.51.25.93



Communauté d'agglomération LE GRAND TARBES
30 Avenue Saint Exupéry
65000 TARBES
Tél. : 05.62.53.34.42



Caisse d'Allocations Familiales
Centre social Arc en Soleil
Boulevard Garigliano
65000 TARBES
Tél. : 05.62.53.11.11